Mes conseils en formalités

Sécurisez les informations
de votre déclaration en ligne, avec l'appui d'un expert des formalités de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Bourgogne Franche-Comté

Les objectifs

Pour vos démarches administratives en ligne de création d'entreprise, bénéficiez de l'accompagnement d'un expert des formalités pour :

- **Réunir vos documents justificatifs** ;
- **Préparer les éléments importants de votre déclaration de début d'activité** ;
- **Consolider les informations**.



A savoir

- 300 000 créateurs et chefs d'entreprises accompagnés par les CMA chaque année
- Les CMA, acteurs référents pour l'artisanat dans le processus d'immatriculation en ligne

Nous accompagnons aussi les dirigeants tout au long de la vie de leur entreprise dans leurs formalités de modification ou de radiation.

Contenu de l'offre

Votre **Conseiller en formalités** vous accompagne :

- **Pour préparer vos démarches en création d'entreprise**, avec :

  Une confirmation du choix de la forme juridique de votre entreprise, du libellé de vos activités, des options fiscales et sociales.

  Un appui pour réunir les pièces et pour réaliser les contrôles préalables à la saisie en ligne (notamment pour les activités réglementées / qualification professionnelle).

  Des proposition, en fonction de vos besoins, de formation ou d'accompagnements personnalisés dans d'autres domaines : recherche de financement, aide commerciale ...

- **Dans le suivi** :

  Information sur l'avancement de votre dossier.

  Suivi auprès des différents organismes tels que l'URSSAF, l'INSEE et le service des impôts des entreprises (SIE) en cas de difficulté.

- **Atelier de suivi "un mois après" votre immatriculation** : bilan et échanges avec d'autres entrepreneurs qui, comme vous, viennent de créer leur structure.

Adapté à

Tous les créateurs d'entreprises individuelles

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Tarif

80 € TTC

Hors droits INPI, RNE et RCS